

## Emploi salarié : + 1.4% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 et + 1.9% sur 12 mois

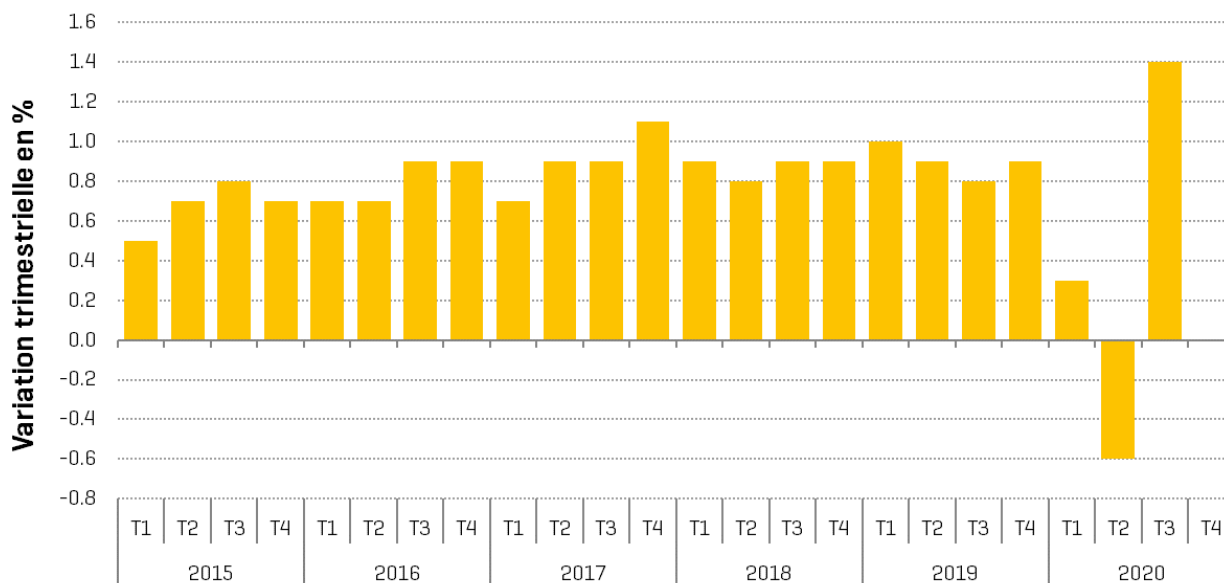
**Après l'évolution désastreuse au deuxième trimestre due à la crise de la pandémie COVID-19, le marché de l'emploi enregistre une forte reprise au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 : l'emploi salarié augmente de +1.4% par rapport au trimestre précédent. Les activités spécialisées et services de soutien ont même progressé de +4.6% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.**

L'administration et les autres services publics [+5.2% sur un an], ainsi que les activités de construction [+3.9% sur un an], sont les branches les plus dynamiques. Pour l'administration et les autres services publics le développement favorable provient de l'administration centrale et de l'action sociale sans hébergement. Dans la branche de la construction, les activités de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels ont enregistré les croissances les plus importantes. Considéré sur un an, le nombre de salariés a diminué dans deux secteurs économiques : dans l'industrie et pour les activités du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration.

En analysant les variations trimestrielles, les activités spécialisées et services de soutien ont connu une forte progression de +4.6% par rapport au deuxième trimestre 2020. Cette progression est due aux activités des services administratifs combinés de bureau et aux activités comptables. Par contre, les activités de l'industrie [-0.7%] et des autres activités [-0.2%] ont connu des baisses du nombre de salariés par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Contrairement au trimestre précédent, le nombre des salariés frontaliers [+2.0% par rapport au trimestre précédent] a de nouveau augmenté plus fortement que celui des résidents [+0.9%]. Parmi les frontaliers, ce sont les frontaliers français qui ont enregistré la plus forte progression [+2.6% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020]. Par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre, la situation s'est également redressée pour les frontaliers venant de la Belgique [l'évolution passe de -0.6% au 2<sup>ème</sup> trimestre à +1.5% au troisième trimestre].

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ [PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT]



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ [PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT]

	2019	2019					2020				
		T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3
Nombre de personnes		Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
<b>Emploi salarié intérieur</b>	437 354	0.8	0.9	0.3	-0.6	1.4	3.6	3.6	2.9	1.3	1.9
<b>Pays de résidence et nationalité</b>											
Résidents au Luxembourg	236 732	0.7	0.7	0.4	-0.4	0.9	3.0	2.9	2.5	1.4	1.7
Luxembourgeois	116 148	0.7	0.6	0.6	0.7	0.4	3.0	2.7	2.6	2.6	2.3
Communautaires (UE28)	102 875	0.4	0.5	-0.1	-1.4	1.4	2.0	1.9	1.3	-0.6	0.3
Non communautaires	17 709	2.3	2.8	1.7	-1.9	2.6	9.5	10.5	9.7	4.9	5.3
Frontaliers	200 622	0.9	1.1	0.2	-1.0	2.0	4.4	4.3	3.3	1.2	2.2
Belgique	47 453	0.6	0.7	0.1	-0.6	1.5	2.7	2.7	2.0	0.8	1.7
Allemagne	47 456	1.0	1.1	0.7	0.1	1.1	3.6	3.9	3.7	2.8	3.0
France	105 713	1.1	1.3	-0.1	-1.6	2.6	5.5	5.3	3.7	0.7	2.1
<b>Sexe</b>											
Hommes	259 197	0.7	0.8	0.1	-0.7	1.6	3.4	3.3	2.4	0.9	1.8
Femmes	178 157	0.9	1.0	0.7	-0.7	1.1	4.0	4.0	3.6	1.8	2.1
<b>Branche d'activité (NACE Rév.2)</b>											
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	37 474	0.1	0.2	0.6	-0.9	-0.7	0.8	1.0	0.8	-0.4	-0.7
Construction	46 700	0.9	1.1	1.1	0.1	1.5	3.5	3.8	3.8	3.2	3.9
Commerce, transport, hébergement et restauration	100 374	0.7	0.7	0.5	-2.4	1.0	4.1	3.9	3.0	-0.5	-0.2
Information et communication	19 765	0.5	1.1	0.8	-0.2	1.2	3.3	3.4	3.3	2.2	2.9
Activités financières et d'assurance	50 347	0.5	0.7	0.3	-0.1	0.5	3.6	3.1	2.5	1.4	1.4
Activités spécialisées et services de soutien	71 515	0.8	1.1	-1.4	-3.0	4.6	3.7	3.8	0.9	-2.5	1.1
Administration et autres services publics	90 071	1.3	1.1	1.2	1.9	0.8	4.6	4.5	4.8	5.6	5.2
Autres activités	21 108	0.7	0.8	0.4	0.4	-0.2	3.2	3.3	2.9	2.3	1.4

Source: Comptes nationaux

\*données corrigées des variations saisonnières \*\* données brutes

### Note méthodologique:

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques. La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Bureau de presse  
Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

Pour en savoir plus  
Marco Schockmel | Marché du travail | Tél 247-88461 | [marco.schockmel@statec.etat.lu](mailto:marco.schockmel@statec.etat.lu)

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.